

Here Comes the Sun*

Le vilain petit virus aura imposé une année quasi sabbatique aux associations culturelles et festives. L'état d'urgence sanitaire avec son lot de mesures qui ont pu paraître improvisées, chaotiques et un tantinet liberticides aura déstabilisé ou mis à terre nombre de petites structures associatives.

Maignaut Passion a dû renoncer à son installation prévue avec Béatrice Darmagnac l'été dernier et notre Assemblée générale s'est finalement tenue en septembre entre deux périodes de confinement. Fort heureusement, nous avons pu réunir nos membres à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine et l'architecte Jean-Marc Jourdain nous a offert une remarquable exposition d'aquarelles au pigeonnier/octroi, honorée par une centaine de visiteurs.

Pour 2021, la convention signée l'an passé avec l'Artothèque de Gondrin et Béatrice Darmagnac reste d'actualité avec une présentation début juin du projet Caprices, si le « Covid 21 » le veut bien

Quelques satisfactions pour l'association dont notamment la convention signée avec la commune pour l'illumination de fin d'année de la porte-tour. Et puis, contraints à l'inaction, nous avons thésaurisé pour finir l'année 2020 avec un excédent de trésorerie de 3.800 € auquel il faut ajouter 1.000 € d'avance pour l'exposition à venir.

Merci à tous ceux qui nous ont maintenu leur confiance en cette année si déconcertante.

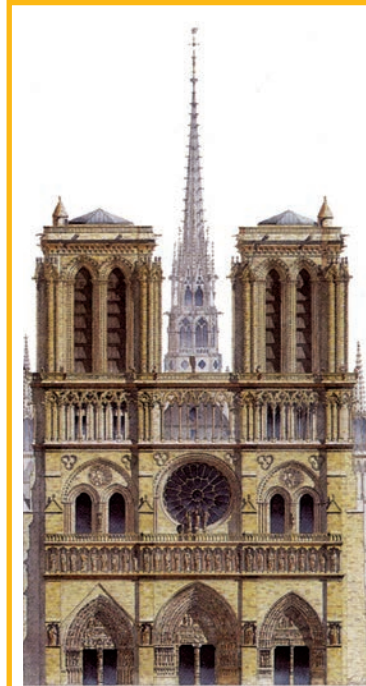
Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour une année joyeuse en espérant vous retrouver bientôt dans la convivialité et les embrassades sans modération ni attestation ! S. Belliard

*« Le soleil arrive »,
titre de la légendaire chanson des Beatles

La porte-tour illuminée

Décors de fin d'année installés par la commune de chaque côté de la porte-tour médiévale.

©JC Bayze



Une exposition remarquée

Jean-Marc Jourdain, architecte du patrimoine à Auch et membre de Maignaut Passion exposait dans le pigeonnier ses aquarelles d'architecture dont l'étonnante précision a surpris bien des visiteurs. Quelques tirages de Notre-Dame de Paris (avec sa flèche) et de Notre-Dame de Chartres restent disponibles auprès de l'association.

contact : 06 81 47 23 48
hello@maignaut.com



L'église du village, un patrimoine commun

L'actuelle église Saint-Michel, située hors de l'enceinte médiévale au sud du village, a été bâtie dans les années **1880** pour remplacer l'ancien édifice accolé au château.

Au XIX^e siècle, l'église médiévale a bénéficié de nombreux travaux de restauration et un clocher-tour a été érigé en **1844**.

Cependant, en **1881**, la nouvelle municipalité républicaine constatant son mauvais état décide de l'achat d'un terrain pour y bâtir une nouvelle église. Ce qui sera fait de **1884 à 1885**.

Cette construction représentait un gros effort financier de la commune aidée par la contribution du curé et de généreux donateurs. Les luttes passionnées entre cléricaux et anticléricaux qui caractériseront les dernières années du siècle n'avaient pas encore débutées. Le récit de Bertrand Boquien ci-après en donne un aperçu pittoresque.

Le dernier curé de Maignaut, l'Abbé Mouriau, exercera jusqu'en **1911**.

Rapidement, les murs de la nouvelle église bougent et dès **1922**, le Maire déclare que l'église menace ruine et fait installer les premiers tirants pour maintenir la structure.

En 1935, l'instituteur dénonce l'état de vétusté du bâtiment qui constitue un danger pour les enfants de l'école voisine et le Conseil Municipal fait installer une clôture entourant l'église.

En 1953, le Conseil se prononce pour la restauration du bâtiment.



© J-C Bayze

En 1961, le travail est presque achevé lorsque le clocher est frappé par la foudre. Il ne sera pas reconstruit.

Aujourd'hui cet édifice, propriété de la collectivité est un bien patrimonial commun à tous les maignautois.

Hors de toute considération religieuse, la municipalité est parfaitement dans son rôle en réhabilitant ce bâtiment voulu par les anciens et si intimement lié à l'histoire de la commune. **SB**

Rappel historique rédigé à partir des textes de l'ouvrage de Bertrand Boquien « Histoire de Maignaut et de Tauzia-le-Grand »



Le livre de Bertrand Boquien
**« Histoire de Maignaut
et de Tauzia-le-Grand »**
est disponible
auprès de l'Association
au prix de 29 euros
(244 pages couleurs)

Tél 06 81 47 23 48

L'église de Maignaut, bâtiment important du patrimoine communal*

Objectifs

Donner à l'église une place plus importante dans le patrimoine communal

- pour qu'elle puisse assurer sa fonction
- pour y faire ponctuellement des expositions, des concerts

Etat des lieux

Pour en établir l'état des lieux, nous nous sommes appuyés sur les compétences de :

Monsieur Patrick Arnaud,

Technicien des bâtiments de France

Monsieur Laurent Marsol,

Conservateur du patrimoine départemental

Madame Eugénie Galeraud, Restauratrice

de tableaux auprès des Monuments Historiques

Visite de Monsieur Patrick Arnaud, le 16 octobre 2020

Expertise du bâti

Le bâtiment nécessite des travaux de sécurité et de restauration.

- Reboucher les trous dans le dallage en pierres de l'entrée : soit en coulant un lit de mortier en urgence, soit à associer à un projet global : réfection de l'entrée en pierre.
- Placer des témoins millimétriques sur les fissures afin de les suivre dans le temps.
- Dégager de tout enduit ciment les murs intérieurs sur une hauteur de 1m minimum, se baser sur la hauteur d'humidité, pour les laisser respirer et s'assainir pendant 2 à 3 ans. Ensuite, prévoir un enduit de chaux aérienne. La séparation entre les 2 enduits sera cachée par une cimaise en bois.
- Le plafond de la sacristie est complètement pourri, il doit être remplacé par du parquet en lames larges de 15 cm environ.
- La dalle de béton pourrait être restaurée en sol de carreaux de terre cuite.
- Le carrelage de l'église est en très mauvais état, et porte encore les stigmates de l'effondrement du clocher (4).
- Les 3 vitraux de l'église ainsi que les grilles sont du 19^e et correspondent à des commandes sur catalogue, il y avait une fabrique à Condom et une autre à Auch.
- Pour réaliser l'étanchéité entre les vitraux et la maçonnerie : agir de l'extérieur, sans démontage des supports en fer (peu de résultats à long terme) ou en démontant les cadres et en faisant une étanchéité qui tiendra dans le temps.
- Vitraux manquants (5) : on peut laisser en l'état, on peut envisager des vitraux en losange (peu coûteux) ou se lancer dans une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine.

En conclusion, pour l'église, on peut prévoir une restauration par tranche en déterminant un budget patrimoine.



Mise en œuvre

Nous allons essayer de faire le plus possible par nous-mêmes.

- Francis Pique a commencé de changer les tomettes. Un travail de patience avec des tomettes qu'on nous donne. Francis propose de réaliser le plafond de la sacristie également.
- Pour le piquage des murs, le remplacement des pierres de l'entrée, et du carrelage nous pensons avoir recours au CAUE

(Conseil Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) qui organise des stages d'apprentissage.

- Les carreaux cassés dans les ouvertures (anciens vitraux) seront changés à l'identique pour l'instant.
- Le devis pour la sauvegarde des 2 tableaux validé, Madame Galeraud les a enlevés le 15 décembre pour travailler dans son atelier, hors humidité.

Projet de restauration et de mise en valeur par le conseil municipal, en vue de faire de cet édifice un lieu culturel plus vivant.



Visite de Monsieur Laurent Marsol le 3 décembre 2020

Expertise du mobilier

Par sa pauvreté, le mobilier de l'église ne correspond pas au mobilier habituel d'une église et on ne retrouve pas à l'exception d'un tableau, d'une sculpture et de 3 vitraux, les objets portés à l'inventaire de 1907.

- La statue en bois et plâtre de la Vierge à l'enfant date du 19^e (1). Elle mériterait d'être vue par un spécialiste de la sculpture sur bois.

- Les 2 tableaux représentent l'élévation de la Vierge. L'un est du 18^e (2) et l'autre du 19^e (3). Si les 2 sont intéressants, celui du 18^e mériterait d'être protégé au titre des MH (Monuments historiques)

- Le tableau de la chapelle Auloue à Canonge. On apprend que Canonge veut dire Chanoine en Gascon et qu'il s'agit peut être du portrait d'un chanoine.

Après réflexion, il s'agirait mieux d'un Père Abbé, il en a les attributs : mitre et crosse. L'inscription SUBALDUS relance la curiosité. Ce tableau ainsi qu'un autre objet, méritent la protection des MH.

Visite de Madame Eugénie Galeraud le 27 octobre 2020

Expertise pour la restauration des tableaux

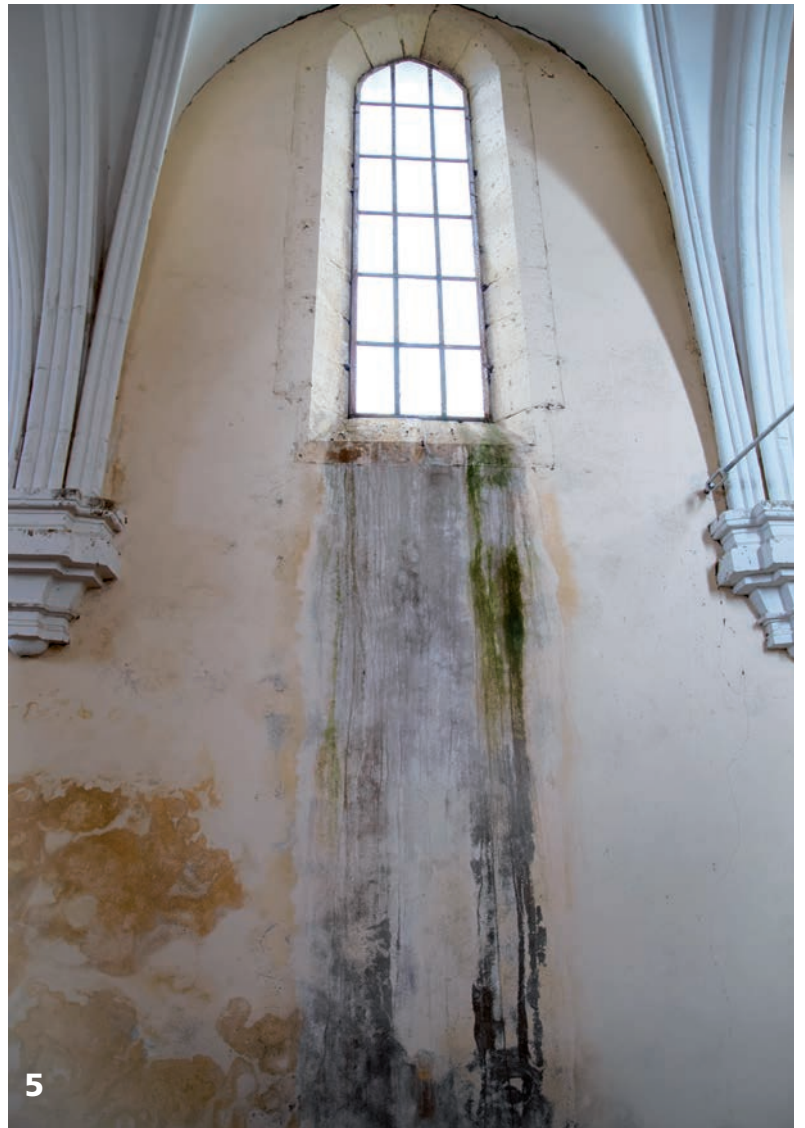
L'état de fragilité des 2 toiles nécessite un travail de sauvegarde urgent pour fixer les œuvres, ce qui permet d'attendre le travail de restauration sans risque.



- Pour obtenir les aides de la DRAC, (Direction Régionale des Affaires Culturelles), nous devons monter un dossier de demande de protection des œuvres pour inscription aux MH. Ces aides seront cumulables avec celles de la Fondation du Patrimoine, M. Alexandre Tahon, du service régional, nous a déjà envoyé un premier dossier. Nous communiquerons en temps voulu sur les formalités d'une souscription.

- Les devis pour le dallage en pierre, les enduits à la chaux, la restauration des tableaux, de la statue en bois et plâtre, la reprise de l'étanchéité des ouvertures, éventuellement les vitraux manquants constitueront la base du dossier d'aides : DRAC, Fondation du Patrimoine, Préfecture, Département, Région.

**Cet article, validé par Madame le Maire, nous a été communiqué par Jean-Claude Bayze, missionné par le Conseil municipal pour le projet de réhabilitation de l'église.*



La petite guerre du curé Castéran

Aux alentours de 1900, les luttes entre « cléricaux » et « anticléricaux » battent leur plein dans toute la France. Dans les villages, elles opposent souvent le curé et l'instituteur. À Maignaut-Tauzia, la lutte entre le curé, Jean-Baptiste Castéran et l'instituteur public, Jean-Léon Planté, donna lieu de la part du curé à des débordements qui entraînèrent des plaintes auprès du tribunal de Condom. Cent-vingt ans après, on retient surtout le côté pittoresque de ces vieilles histoires qui prêtent maintenant à sourire. Elles montrent cependant le degré de virulence que pouvaient atteindre ces batailles. On y trouve aussi l'évocation d'une ancienne coutume, la jonchée parodique, longtemps pratiquée dans les villages pour stigmatiser anonymement les relations adultères supposées entre deux personnes. Merci à Jean-Jacques Dutaut-Boué qui, après avoir repéré cette affaire au cours de ses recherches, nous l'a signalée et nous a aimablement communiqué ses documents¹.

Maignaut, année 1900

La petite guerre bat son plein entre le curé, Jean-Baptiste Castéran, et l'instituteur public, Jean-Léon Planté, et leurs amis respectifs. Ces polémiques villageoises sont relayées par la presse départementale, très politisée. *Le Clairon plébiscitaire* (bonapartiste), répond à *La Fraternité* (républicaine). Mais on ne se contente pas de polémiquer dans les journaux. Un matin de février 1900, on découvre un ruban de plumes semées pendant la nuit entre le domicile de l'instituteur et celui d'un couple de ses concitoyens. La coutume, version malveillante de la jonchée nuptiale disposée entre les maisons des mariés, est censée dénoncer des relations coupables entre le maître d'école et une femme mariée. Ici, on a utilisé des plumes. Ailleurs, ce sont des haricots, des fougères ou de vieilles chaussures². On découvre aussi des écrits injurieux pour l'instituteur, placardés sur les murs du clocher de l'église et



Médaille du Banquet des Maires au nom de Paul Boué (22/09/1900)

sur le préau de l'école, ainsi qu'à l'entrée et à la sortie de Valence. Une seconde fournée d'affiches, trois semaines plus tard, attaque l'instituteur dans des vers en gascon tout aussi injurieux. Le jeune Émile Sentex, 19 ans, domestique à Lassalle, est dénoncé. Il avoue aux gendarmes de Valence « avoir écrit et placardé les affiches » mais assure que c'est à l'instigation du curé. Celui-ci les lui aurait dictées. Les gendarmes de Valence interrogent donc le curé Castéran, qui nie farouchement. Il se retrouve pourtant assigné devant le tribunal d'instance de Condom, accusé d'injures et de diffamation.

Arrivent les élections municipales, au début du mois de mai. Elles voient la victoire des Républicains. Il reste à élire le maire. Ses adversaires ont-ils essayé de faire barrage au maire sortant, Paul-Marie Boué, en « retournant » quelques élus de son camp ? C'est ce qu'assure un énigmatique « ami du Général³ », dénonçant une « manœuvre cléricale » dans un article paru le 27 mai dans *La Fraternité*. Il inaugure une polémique qui semble s'être conclue au tribunal, comme l'affaire précédente. Car un tout aussi mystérieux « P.A. L. » réplique le 3 juin dans *Le Clairon plébiscitaire*. Persuadé que l'« ami du Général » n'est autre que l'instituteur (ce que *La Fraternité* dément), il s'en prend à lui en termes insultants. Attaqué en justice, le curé Castéran reconnaît être l'auteur de l'article. On ignore s'il fut condamné à l'issue de ces deux procès. Mais on constate en tout cas, qu'un nouveau curé, l'abbé Mouriau est en poste à Maignaut en 1901. L'abbé Castéran a probablement été déplacé à la suite de cette affaire. **Bertrand Boquien**

1 -A.D. Gers, 2 U 116 / 91.

2-Christian Desplat, *Charivaris en Gascogne*, Pau, 2007.

3- Le sens de certaines allusions, certainement très claires pour les lecteurs de l'époque, nous échappe.

« Notre-Dame du balai »

« Manœuvre cléricale ... »

On nous écrit de Valence

Dans une petite localité voisine de Valence, la journée du 6 mai a été une victoire républicaine. Cependant, grâce à une savante combinaison longuement étudiée par le rutilant et bedonnant abbé de l'endroit, un jeune commensal du presbytère avait accepté la peu digne mission d'enlever l'écharpe municipale à un vieux et sincère démocrate, non habitué à prendre un mot d'ordre à la sacristie. Pendant toute une semaine, le jeune postulant s'est époumonné pour relancer ses collègues récalcitrants – Enfin, au dernier coup de pédale, dans la nuit du 19 au 20, sur 10 conseillers, il s'était vanté qu'ils montaient à l'assaut 6.

Le succès apparaissait tellement certain que l'abbé avait déjà choisi la fidèle pénitente qui devait procéder au nettoyage de

la maison commune, et ce n'était pas un spectacle banal que de voir, dimanche matin, notre valeureuse amazone sillonner les rues de la cité armée d'un balai béni et vengeur, acquisition probable du presbytère. Mais, ô fragilité des promesses humaines ! il ne s'est trouvé qu'une voix pour désigner le candidat du curé, et la pauvre guerrière en sera pour le pittoresque sobriquet de Notre Dame du Balai dont le Gascon, toujours facétieux, l'aurait déjà baptisée. Quant au candidat malheureux il a fait contre fortune bon cœur, et fuyant sous la douche finale, il a déclaré comme le renard de la fable, que les raisins étaient trop verts.

Espérons cependant que le fameux balai trouvera bientôt un plus utile emploi – quoique moins laïque – que celui d'un nettoyage municipal auquel il était tout d'abord destiné – c'est le vœu unanime de la population de la commune et aussi le nôtre.

... **Un ami du Général »**

Extrait du *Réveil des communes* du 27 mai 1900, Arch. départ. du Gers, 2 U 116 art. 91.

MAIGNAUT PASSION ASSOCIATION LOI DE 1901

SIÈGE SOCIAL : AU VILLAGE – 32310 MAIGNAUT-TAUZIA – Tél. 06 81 47 23 48 – hello@maignaut.com

Président Serge Belliard – Secrétaire Elisabeth Salaün – Trésorière Odette Aeschlimann

Cotisation de membre pour l'année 2021 : 15 €

SIRET : 418 327 573 00014